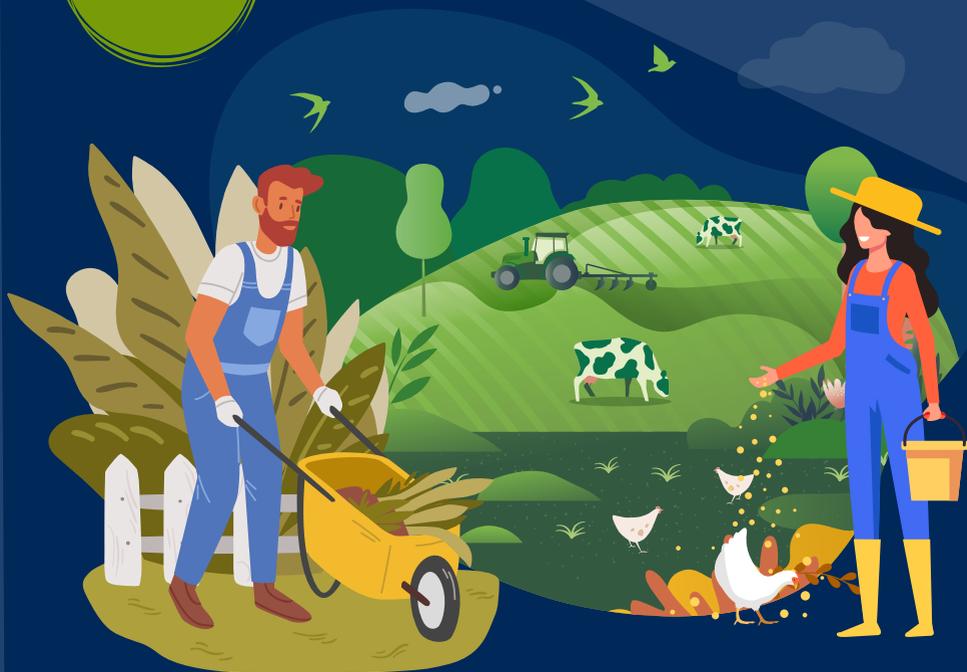


BILAN 2014-2020

....

ERASMUS + POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE


Perspectives
2021 – 2027



SOMMAIRE

> L'IMPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS DE MOBILITÉ ET DE PARTENARIATS ERASMUS +	P.10
1 - PART DANS LE BUDGET NATIONAL : MONTANT PAR ANNÉE ET POURCENTAGE GLOBAL	P.10
2 - RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉDUCATIF ET ÉVOLUTION	P.12
> <i>Projet EPLEFPA de Mancy</i>	P.14
> <i>Projet ENSFEA</i>	P.18
3 - TAUX DE SÉLECTION ET ÉVOLUTION	P.20
> <i>Projet CEZ Rambouillet</i>	P.22
4 - RÉPARTITION PUBLIC / PRIVÉ	P.24
a / Nombre et financement des projets sélectionnés	P.24
b / Taux de sélection par statut d'établissement	P.25
c / Répartition par secteur éducatif	P.26
> <i>Projet Fédération MFR Rhône-Alpes</i>	P.27
5 - LES CONSORTIA	P.29
> <i>Projet CNEAP Bretagne</i>	P.30
6 - LES MOBILITÉS	P.32
a / La mobilité des personnels	P.32
b / La mobilité des apprenants	P.33
> <i>Projet EPLEFPA de Guyane</i>	P.34
c / Les destinations	P.38
> LES ACTIONS MOBILISANT SPÉCIFIQUEMENT LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	P.38
1 - LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS	P.38
> <i>Projet EPLEFPA du Tarn</i>	P.40
2 - LES ACTIONS CENTRALISÉES	P.42
a / Les Universités européennes	P.42
b / Les Alliances	P.43
c / Les masters conjoints Erasmus Mundus	P.44
d / Les projets de renforcement des capacités	P.46
e / Les activités Jean Monnet	P.47
> LES ACTEURS DU MONDE RURAL PRÉSENTS DANS ERASMUS +	P.48
> <i>Projet SALTO</i>	P.50
> <i>Projet Passeurs de Culture</i>	P.51
> <i>Projet AgriRessource</i>	P.52
> VERS LE PROGRAMME ERASMUS + 2021-2027	P.53
1 - DES GRANDES LIGNES DESSINÉES	P.53
2 - 2020, PREMIÈRES ÉTAPES POUR LES FINANCEMENTS 2021-2027	P.53
> LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE ET DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA REFORME DES POLITIQUES	P.55
> UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE	P.58
1 - LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE	P.58
2 - LES #ERASMUSDAYS	P.60
> CONCLUSION	P.62
> ANNEXE 1	P.63

ÉDITOS



> Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence
Erasmus+ France / Éducation Formation

Avec un financement de 97 millions d'euros sur l'ensemble de la programmation 2014-2020 au profit de l'enseignement agricole, le programme Erasmus + soutient la politique éducative d'ouverture à l'Europe et à l'international au bénéfice des jeunes des établissements de l'agriculture.

Cette part de 8,4% des financements nationaux bénéficie à l'attractivité des établissements et avant tout à l'ouverture d'esprit, à l'employabilité ainsi qu'au sentiment d'appartenance à l'Union européenne de celles et ceux qui y étudient ou y travaillent. C'est aussi de façon plus globale, aux territoires ruraux et à l'égalité des chances pour toutes et tous, quelque soit son lieu de résidence, que participe ce programme européen.

Les 37 300 apprenants de l'enseignement agricole qui sont partis en stage ou en études hors de nos frontières représentent 10% des mobilités Erasmus + au niveau national.

Plus des trois quarts de ces mobilités sont effectués dans le cadre de la formation professionnelle, concourant à étoffer la part de ce secteur dans le programme.

La période 2014-2019 a vu les mobilités de l'enseignement agricole plus que doubler, ce qui traduit le fort investissement des enseignantes, enseignants et personnels à tous niveaux de responsabilité, tout au long de la programmation. C'est aussi au travers d'une forte progression des taux de sélection des projets, atteignant la performance de 93% en 2019, que ce dynamisme se révèle.

Au-delà de l'enseignement agricole, ce sont les acteurs du monde rural, associations, collectivités, organisations professionnelles, qui participent à des projets de dimension européenne. Éclairant des sujets d'actualité, ils contribuent ainsi à créer un environnement propice à l'attractivité et à l'avenir de ces territoires, au bénéfice de leurs habitants.



> *Isabelle Chmitelin, directrice générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

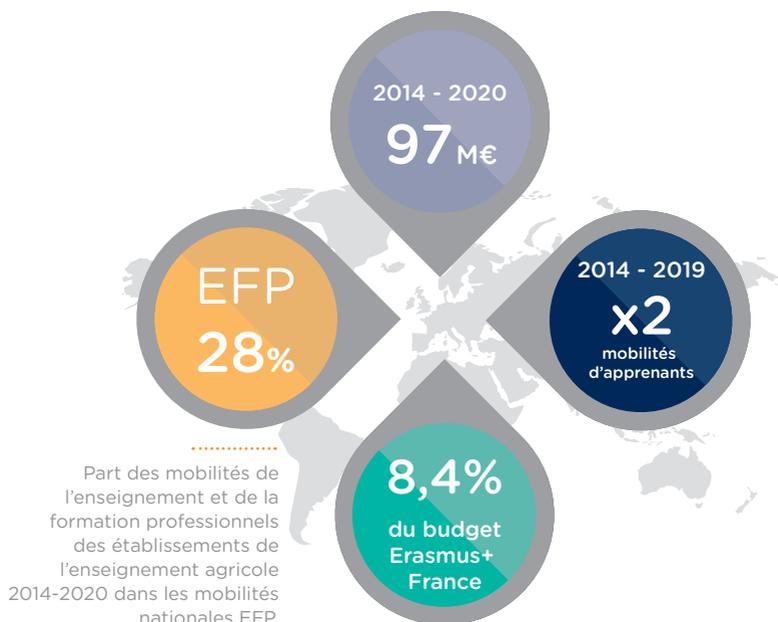
Accéder à une mobilité, participer à un partenariat : c'est un atout dans le parcours d'un élève, d'un étudiant, d'un apprenti ou d'un adulte en formation. C'est l'opportunité de poursuivre ses études à l'étranger, d'acquérir une expérience professionnelle dans un autre pays, de gagner en confiance et en autonomie, de découvrir l'Europe et le monde. Le programme Erasmus + est un outil essentiel de cette dynamique et un point de repère majeur dans le paysage de la mission de coopération européenne et internationale conduite par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour la période 2021-2027, les textes en discussion confirmeront, par les moyens dédiés et les objectifs fixés, cette priorité éducative.

Le programme est une formidable opportunité pour l'enseignement agricole français. Il permet de former de futurs acteurs du monde du travail, ouverts à l'Europe et conscients des enjeux internationaux. La place majeure donnée à la formation professionnelle et à l'apprentissage en est le meilleur exemple.

Ce bilan, établi sur la période 2014-2020, montre comment les établissements de l'enseignement agricole français ont bénéficié du programme Erasmus +. Les résultats obtenus (taux de sélection, montants alloués...) illustrent la mobilisation des acteurs de la communauté éducative et l'efficacité du fonctionnement en réseau soutenu par la DGER. Même si la situation sanitaire mondiale limite depuis le premier trimestre 2020 les mobilités financées par le programme Erasmus +, je souhaite ici saluer le travail réalisé et réaffirmer la volonté qui est la nôtre de continuer à promouvoir et à encourager les coopérations européennes et internationales.

Pour ce faire, la DGER est pleinement engagée, aux côtés de l'Agence Erasmus+ France Education/Formation, dans la mise en œuvre des mobilités et des partenariats au bénéfice des élèves, étudiants et adultes de l'enseignement agricole. Sur la période 2021-2027, c'est naturellement que nos équipes poursuivront leur investissement au service de cette collaboration de grande qualité. Plus encore, c'est sur l'ancrage territorial des établissements de l'enseignement agricole que nos acteurs s'appuieront pour réussir leur ouverture au monde.

Sur l'ensemble de la programmation 2014-2020 au profit de l'enseignement agricole.



La coopération européenne et internationale compte parmi les 5 grandes missions de l'enseignement agricole¹.

L'ouverture sur l'Europe se traduit en particulier par l'implication des établissements agricoles dans le programme Erasmus +. Le Bureau des relations européennes et de la coopération internationale du ministère en charge de l'agriculture met en œuvre les politiques de coopération et appuie, par son réseau des chargés de mission Europe, l'ouverture européenne des établissements. Les projets Erasmus+ prennent forme grâce à l'engagement des responsables d'établissements, des enseignantes, des enseignants et des personnels administratifs.

¹ LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

L'objectif de ce bilan est de couvrir l'ensemble de la programmation d'Erasmus + sur la période 2014-2020, et d'éclairer par des chiffres, mais aussi par des projets les réalisations de l'enseignement agricole.

Ces exemples traduisent de façon concrète, l'apport des financements européens aux établissements et à leurs bénéficiaires, qu'ils soient apprenants, élèves, apprentis ou étudiants, et également aux personnels.

> Photographie de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole propose des formations concrètes de la 4^{ème} au doctorat, accessibles par la voie scolaire, par l'apprentissage, ou par la formation professionnelle continue. Elles mènent à des métiers tournés vers l'avenir en lien avec les enjeux de notre société, tels que l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, les services aux personnes ou encore l'énergie. A la rentrée 2020, ce sont 805 établissements, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, qui forment plus de 210 000 élèves, étudiants et apprentis.

Les effectifs se répartissent pour 41 % dans le public et pour 59 % dans le privé. 45 % de filles et 55 % de garçons suivent une formation de l'enseignement agricole. Les stagiaires de la formation continue bénéficient de 14,3 millions d'heures.

Les parcours de l'enseignement supérieur sont aussi particulièrement diversifiés. Les étudiants en BTS agricole et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 20 % des effectifs de l'enseignement agricole. En 2020, plus de 29 000 étudiants et apprentis suivent une section de Techniciens supérieurs agricoles et plus de 16 000 étudiants sont inscrits dans l'une des 18 écoles de l'enseignement supérieur long. Les métiers vers lesquels ils se dirigent sont très divers, tournés vers la recherche, le commerce, le développement, la préservation de la nature...

> Méthodologie

Cette méthodologie mise au point par l'Agence a été affinée depuis le dernier bilan de 2018, permettant une identification plus précise des établissements sous tutelle ou cotutelle du ministère en charge de l'agriculture.

Le repérage des établissements de l'enseignement agricole est réalisé grâce à la création et à la mise à jour annuelle d'une base de données. Celle-ci associe :

- les codes OID/PIC (Participant Identification Code) identifiant les établissements participant au programme Erasmus +,
- les codes UAI (Unité Administrative Immatriculée), immatriculant les établissements d'enseignement français.

Cette mise à jour se fait manuellement et ne peut être systématisée.

En effet, les données européennes n'identifient pas le ministère de tutelle des établissements. De ce fait, on ne peut exclure que certains projets n'aient pas été pris en compte. Il est par contre à noter que la base de données est plus complète qu'elle ne l'était pour le précédent bilan.

Les informations sur la sélection et le financement des projets sont issues d'E+Link, outil européen de gestion des projets Erasmus +.

Les projets pris en compte sont ceux comprenant à minima un coordonnateur ou un partenaire de l'enseignement agricole français aussi bien pour les actions décentralisées, gérées par l'Agence nationale que pour les actions centralisées, gérées au niveau européen par l'Agence exécutive « éducation, audiovisuel et culture ».

Sont considérés comme faisant partie de l'enseignement agricole, tous les établissements d'enseignement sous tutelle ou sous cotutelle du ministère en charge de l'agriculture qu'ils soient publics



ou privés. **Au total, 674 établissements de l'enseignement agricole ont ainsi participé au programme Erasmus + entre 2014 et 2020.**

Les données financières concernent les budgets contractualisés avec d'éventuels avenants lors des différents appels à projets ayant eu lieu sur l'ensemble de la programmation Erasmus + 2014-2020. Les données pour les projets 2020 sont provisoires. Les montants fournis dans le dernier bilan en 2018 sont revus à la hausse suite à l'identification plus fine des établissements de l'enseignement agricole.

Les informations sur les mobilités sont issues de Mobility Tool, outil de gestion européen des mobilités. Les données sont calculées par année scolaire. Les mobilités prises en compte sont celles réalisées depuis un établissement d'envoi de l'enseignement agricole, quel que soit le coordonnateur du projet. Les données des mobilités 2019-2020 sont provisoires.

On notera quelques écarts de chiffres avec le bilan 2014/2018. Ceci s'explique par un travail plus fin de rapprochement des bases de données qui a permis de repérer des établissements sous tutelle du MAA non identifiés lors du précédent bilan ainsi que par l'abandon de 2 projets au cours de leur réalisation.

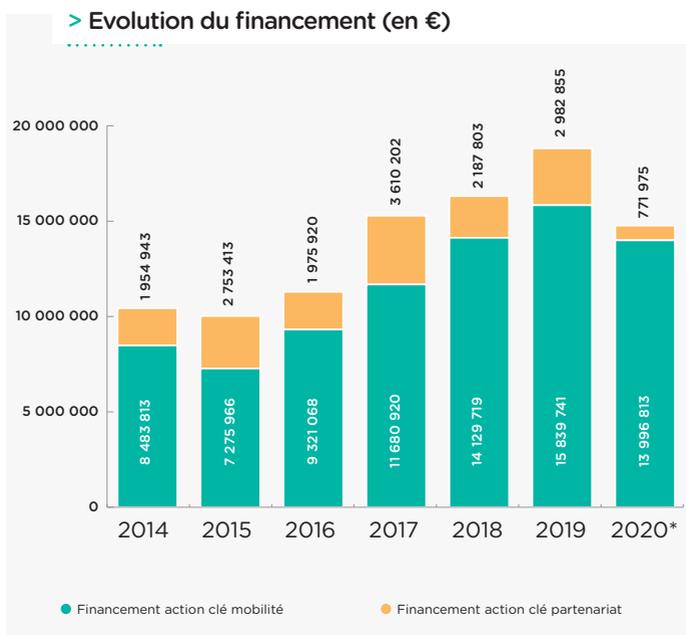
L'implication des établissements de l'enseignement agricole dans les projets de mobilité et de partenariats Erasmus +

Entre 2014 et 2020, **1 052 projets Erasmus+ impliquant des établissements de l'agriculture ont été sélectionnés sur 1 380 déposés**, que ces établissements soient porteurs ou partenaires. On en dénombrait de 2014 à 2018, 688 pour 903 déposés. Le taux de sélection élevé témoigne de la qualité des projets déposés.

1 - PART DANS LE BUDGET NATIONAL : MONTANT PAR ANNÉE ET POURCENTAGE GLOBAL

- **Montant par année**

Évolution du budget contractualisé Erasmus + alloué aux établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) par action clé sur 2014-2020.



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets



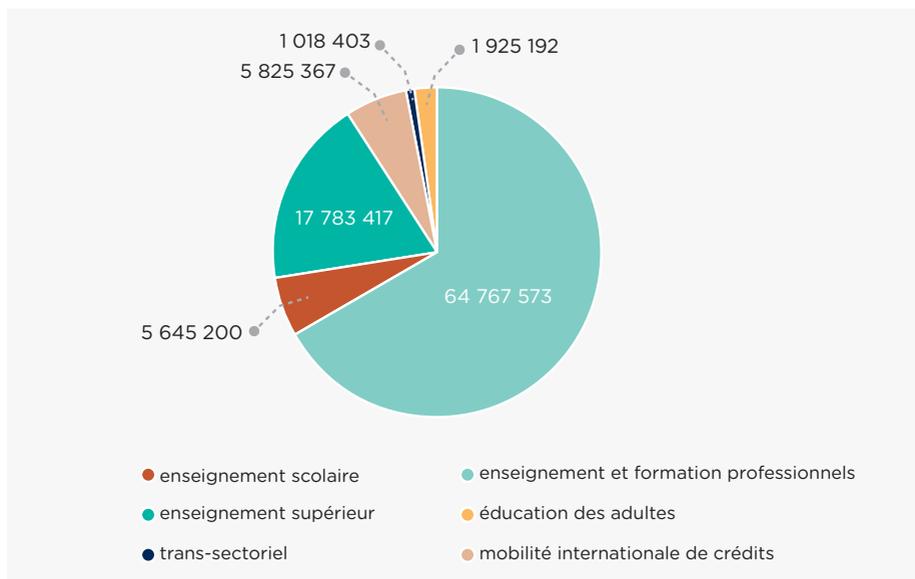
- Le financement de ces projets s'établit à **97 M€**, soit **8,4 % du budget Erasmus + national**. Cela représente une part stable dans le budget Erasmus + de la France, cette part étant de 8,2 % entre 2014 et 2018.
- Il est intéressant de rapprocher cette part du budget national octroyée à l'enseignement agricole, du pourcentage des effectifs de celui-ci par rapport aux effectifs nationaux, du collège aux sections de techniciens supérieurs, établi à 3%.
- Compte tenu de la forte augmentation du budget national sur la même période, il faut souligner la **forte progression du financement et donc du nombre de projets de l'agriculture** tout au long de cette programmation, l'année 2020 faisant exception.
- Le budget alloué annuellement aux établissements du MAA a augmenté de **80% entre 2014 et 2019, cette progression s'élevant à 87 % pour les actions de mobilités** et à 53% pour les partenariats.

Du fait de la spécificité de l'année 2020, l'analyse des chiffres dans le reste du document pourra exclure les chiffres 2020, bien qu'ils soient présentés.



2 - RÉPARTITION PAR SECTEUR ÉDUCATIF ET ÉVOLUTION

> Répartition du financement 2014-2020 par secteur éducatif (en €)



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets



Le budget alloué au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels représente 66,8% du budget attribué aux établissements de l'agriculture, proportion stable par rapport à 2014-2018.

Pour les autres secteurs éducatifs, la part du budget est la suivante :

- Enseignement supérieur (hors mobilité internationale de crédits) : 18,3 % (18,2% pour 2014-2018)
- Mobilité internationale de crédits (enseignement supérieur) : 6 % (6,4% pour 2014-2018)
- Enseignement scolaire : 5,8 % (6,4% pour 2014-2018)
- Éducation des adultes : 2 % (2,1% pour 2014-2018)



• **La part de chaque secteur éducatif** dans l'ensemble du financement Erasmus + bénéficiant à l'enseignement agricole **reste stable** par rapport au bilan précédent sur 2014-2018.



Thématique : inclusion

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) Mancy

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2020 au 31/05/2022)

Subventions Erasmus + : 90 587 €



PAYS PARTENAIRES

Allemagne / Belgique / Grèce / Hongrie / Irlande / Pays-Bas / Pologne
Portugal / République Tchèque / Roumanie / Royaume-Uni / Suède

13 LYCÉES AGRICOLES MISENT SUR LE COLLECTIF POUR RENFORCER LEUR OUVERTURE EUROPÉENNE

Ensemble, on va plus loin

Efficacité, entraide, émulation. Trois mots qui résument parfaitement les avantages que trouvent 13 établissements d'enseignement agricole de Bourgogne-Franche-Comté à unir leurs forces pour offrir une expérience européenne à leurs personnels et apprenants. Depuis 2017, le consortium, dont le nombre de membres ne cesse de s'étoffer, porte un projet Erasmus +, qui en est aujourd'hui à sa troisième édition. Les lycées agricoles les moins expérimentés en matière de mobilité bénéficient ainsi d'un véritable appui. Pilotage régional, harmonisation des pratiques (sélection des bénéficiaires, évaluation, préparation au départ...), partage d'expérience et mutualisation des compétences créent du lien entre les établissements.

Un premier voyage pour de nombreux jeunes

Ce renforcement collectif de l'ouverture internationale est facteur d'inclusion. En effet, de nombreux élèves bénéficiaires sont issus de milieux modestes, et n'ont jamais eu l'occasion de voyager. Le projet prévoit le départ de 92 d'entre eux jusqu'en 2022 pour des périodes d'immersion en entreprise ou en établissement scolaire d'une durée de deux semaines en moyenne. Ils y acquerront de nouveaux savoir-faire techniques et connaissances linguistiques pouvant être notamment valorisés dans le cadre de l'unité facultative de mobilité du Bac Pro. Confrontés à d'autres

cultures, ils gagneront également en autonomie. Dans le même temps, 76 personnels auront eux-aussi l'occasion de partir observer d'autres pratiques professionnelles en milieu scolaire ou dans des entreprises.

TÉMOIGNAGE

**Frédéric Mesure, enseignant d'anglais,
correspondant « coopération internationale » au Lycée agricole Mancy.**

« Les lycéens qui ont effectué une mobilité durant leur cursus de Bac Pro ont souvent envie de repartir pour des séjours plus longs et plus lointains une fois en BTS. Au Lycée Mancy de Lons-le-Saunier, par exemple, nous avons un partenariat avec un établissement québécois qui permet aux étudiants en Développement et Animation des Territoires Ruraux de faire un stage ou une année d'études au Canada. Les anciens bénéficiaires de mobilités Erasmus + sont nombreux à y candidater et l'on observe qu'ils réussissent bien les entretiens de sélection. »

POUR ALLER PLUS LOIN

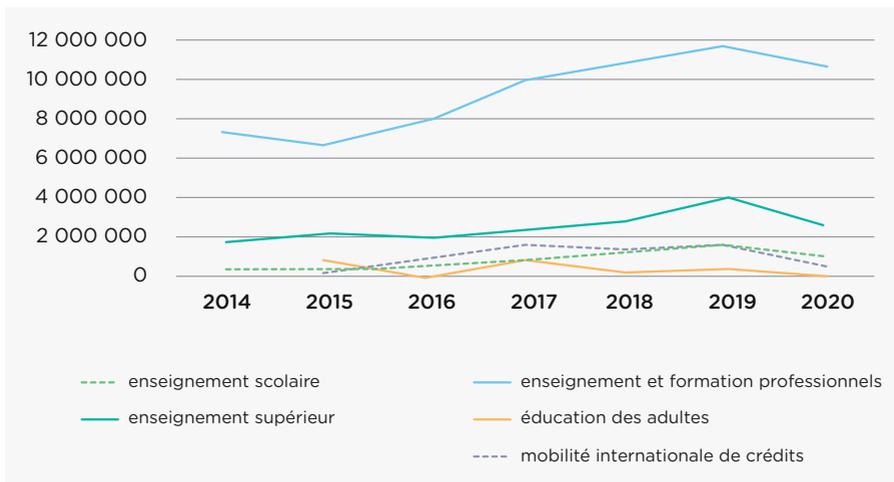
<http://www.lons-mancy.fr/Cooperation-internationale.html>



BFC : Région Bourgogne-Franche-Comté



> Évolution du financement par secteur éducatif (en €)



* 2020 données provisoires

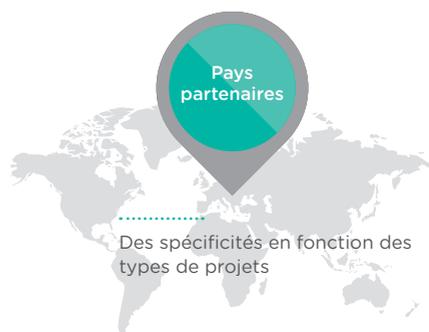
Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

Pour l'enseignement supérieur, on constate un **doublé-
ment du financement des mobilités vers les pays participants au programme**
entre 2014 et 2019.



Concernant la **mobilité internationale de crédits** vers et depuis les pays partenaires, après une **montée en puissance progressive de 2015 à 2017** et une **sélection accrue des projets**, le **financement se stabilise et augmente de 2% entre 2017 et 2019**. Ces financements résultent d'une **forte variabilité des montants octroyés**, fonction des pays de destination ou de provenance et de la durée des séjours.



**BREXIT : Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020. Jusqu'au 31 décembre 2020, phase de transition, les activités organisées avec des partenaires britanniques dans le cadre de projets Erasmus + sur la programmation 2014-2020 sont éligibles. La participation du Royaume-Uni à la future programmation dépendra de l'issue des négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.*



Projet

DES JEUNES ENSEIGNANTS À LA DÉCOUVERTE D'AUTRES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS

ENSFEA (*École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole*)

Thématique : formation des enseignants

Secteur : enseignement supérieur

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2019 au 31/05/2021)

Subventions Erasmus + : 25 549 €



PAYS PARTENAIRE

Allemagne

DES JEUNES ENSEIGNANTS À LA DÉCOUVERTE D'AUTRES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS

Un enrichissement mutuel

« Je crois vraiment à la nécessité d'échanger des pratiques avec nos collègues enseignants européens. On s'enrichit beaucoup mutuellement. » En février 2020, Thibaut Lebreton, enseignant de français et d'histoire-géographie, a passé une semaine à Fribourg, en Allemagne. Il a été accueilli au sein de l'Edith Stein Schule, où il a rencontré professeurs et membres de la direction, et a réalisé un mémoire portant sur la comparaison des systèmes d'évaluation entre la France et l'Allemagne. Cette opportunité lui a été offerte dans le cadre d'un projet Erasmus + porté par l'ENSFEA, établissement assurant la formation des personnels de l'enseignement technique agricole. Objectif du projet : faire découvrir d'autres systèmes éducatifs et pédagogiques européens aux enseignants formés.

Quinze mobilités prévues

Le projet prévoit une quinzaine de mobilités au bénéfice d'enseignants stagiaires externes, qui suivent une formation d'un an en alternance après avoir été recrutés par concours. En raison de la crise sanitaire, Thibaut Lebreton est le seul à avoir pu partir cette année. « J'ai constaté que les enseignants allemands font davantage d'évaluations ponctuelles, qui ne sont pas toujours notées et qui permettent aux élèves de se positionner. De notre côté, en France, nous sommes plus en pointe sur l'évaluation par compétences », rapporte le jeune homme qui affirme utiliser aujourd'hui des méthodes apprises outre-Rhin dans sa pratique professionnelle. D'autres jeunes enseignants devraient suivre ses traces en 2021 vers l'Europe.

➤ **TÉMOIGNAGE**

Anne Laurent,
responsable du service des relations internationales à l'ENSFEA



« La coopération internationale est l'une des cinq missions de l'enseignement agricole, d'où une mobilisation de l'ENSFEA sur ce sujet. Par exemple, grâce à un autre projet Erasmus + (2018-2020), des membres du personnel ont pu observer les pratiques d'homologues en Europe. La recherche internationale est un autre axe stratégique. Nous commençons à réfléchir au dépôt d'un projet de mobilité internationale de crédits pour nos enseignants-chercheurs. Cela permettra de renforcer nos liens avec des pays partenaires - Chine, Canada, Brésil... - via des travaux de recherche communs, l'organisation de séminaires, l'encadrement de thèses... »

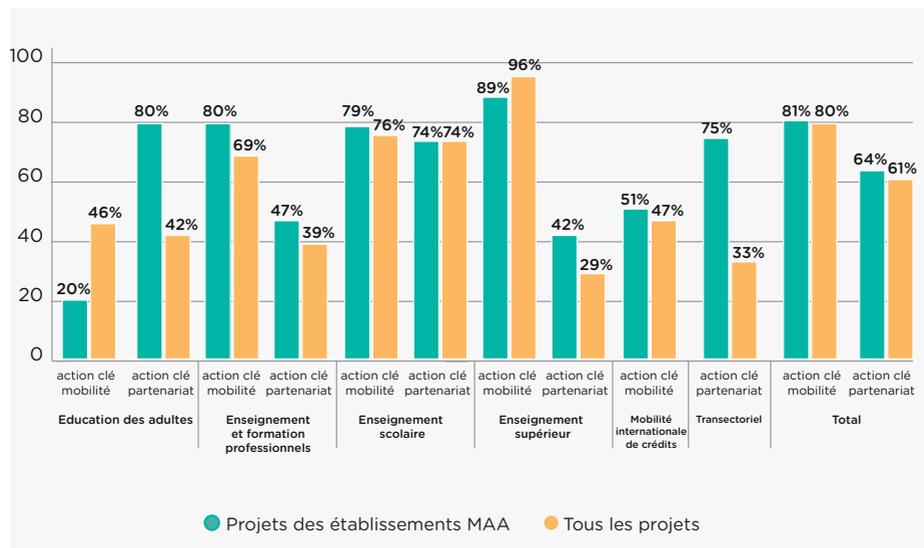
➤ **POUR ALLER PLUS LOIN**

<http://www.ensfea.fr/>



3 - TAUX DE SÉLECTION ET ÉVOLUTION

> Comparaison des taux de sélection des établissements du MAA et de l'ensemble des établissements français 2014-2019²



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

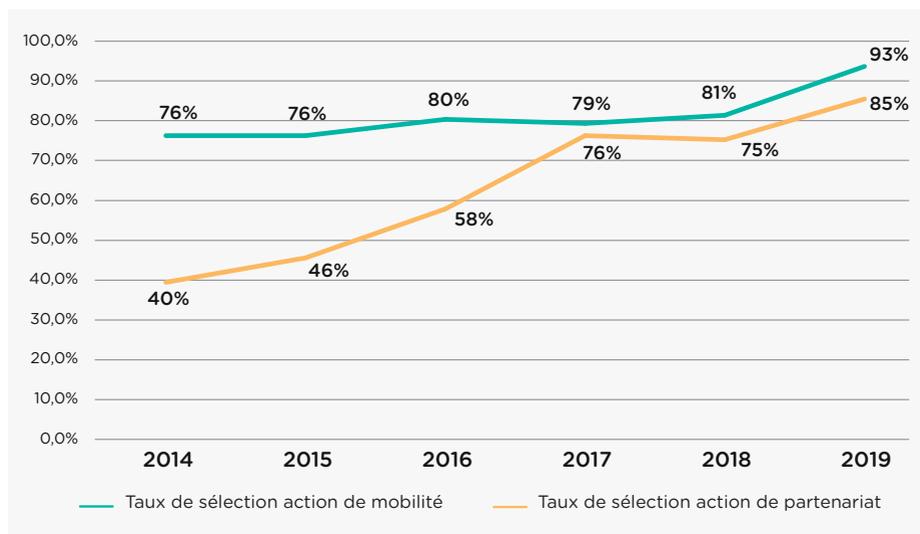


Le taux de sélection national a fortement progressé sur les dernières années du programme et rejoint sur certaines actions la **performance des établissements de l'enseignement agricole. Pour l'enseignement et la formation professionnelle** qui représente la plus grande part des projets, l'écart est toujours en faveur de l'enseignement agricole.

² L'année 2020, non représentative, n'a pas été prise en compte.

Entre 2014 et 2019, sur 1134 projets déposés par les établissements de l'agriculture, 882 ont été sélectionnés, soit un **taux de sélection de 78% contre 75% pour l'ensemble des projets déposés en France**.

> Evolution du taux de sélection des projets du MAA



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

Entre 2014 et 2019, le taux de sélection pour les mobilités est passé de 76% à 93%, et de 40% à 85% pour les partenariats.

L'expertise développée par les personnels en charge de ces projets, à tous niveaux de responsabilité, se révèle particulièrement performante comme en témoigne le niveau des taux de sélection atteints sur les dernières années du programme.

Thématique : Circuits courts en alimentation

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de partenariat

Nom du porteur de projet : Centre d'enseignement zootechnique - Bergerie Nationale (Rambouillet)

Durée du projet : 36 mois (du 01/09/2018 au 31/08/2021)

Subventions Erasmus + : 349 431 €



PAYS PARTENAIRES

Autriche / Italie / Portugal / Slovénie

EDUCLOCALFOOD MISE SUR LA FORMATION POUR UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE

Faire évoluer l'enseignement technique agricole

« Garantir à tous un accès à une alimentation diversifiée et de qualité ». Dès sa prise de fonction, en juillet 2020, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, a mis en avant l'importance de ce défi. Pour répondre aux problèmes de malnutrition et d'obésité, aux enjeux environnementaux et à la précarité des agriculteurs, les systèmes alimentaires doivent en effet évoluer. Convaincus que la formation est l'une des clés pour y parvenir, cinq établissements européens, dont trois universités, se sont unis, en 2018, autour du projet Erasmus + EducLocalFOOD. Ensemble, ils œuvrent à la création d'un kit pédagogique sur les systèmes alimentaires locaux et durables pour outiller les enseignants et formateurs de l'enseignement et de la formation agricoles.

Associer des lycées agricoles

Les partenaires ont réalisé trois études, consultables sur le site Internet du projet : une analyse comparative sur les systèmes alimentaires locaux et durables dans chacun de leurs pays, une autre sur les pratiques pédagogiques innovantes qui y sont mises en place, et un diagnostic des besoins en outils de formation. Ils y ont été aidés par des enseignants de lycées agricoles issus des cinq pays partenaires et qui testeront auprès de leurs élèves une première version des modules de formation et soumettront des pistes d'amélioration. Le kit conçu sera prêt et diffusé en 2021.

TÉMOIGNAGE

Anne-Laure Weber,
référente coopération internationale au CEZ - Bergerie Nationale

« Notre travail a été rythmé par des réunions transnationales entre équipes projet et par des rencontres de formation auxquelles ont assisté des enseignants cibles. En tout, 53 mobilités ont été engagées dans le cadre d'EduLocalFOOD. En raison de la crise sanitaire, les prochaines rencontres seront dématérialisées. À l'issue du projet, nous prévoyons d'organiser un événement de diffusion dans chaque pays partenaire pour communiquer sur notre kit pédagogique auprès des acteurs des territoires : associations, établissements d'enseignement, relais de l'administration et décideurs. »

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.educlocalfood.eu/fr/>



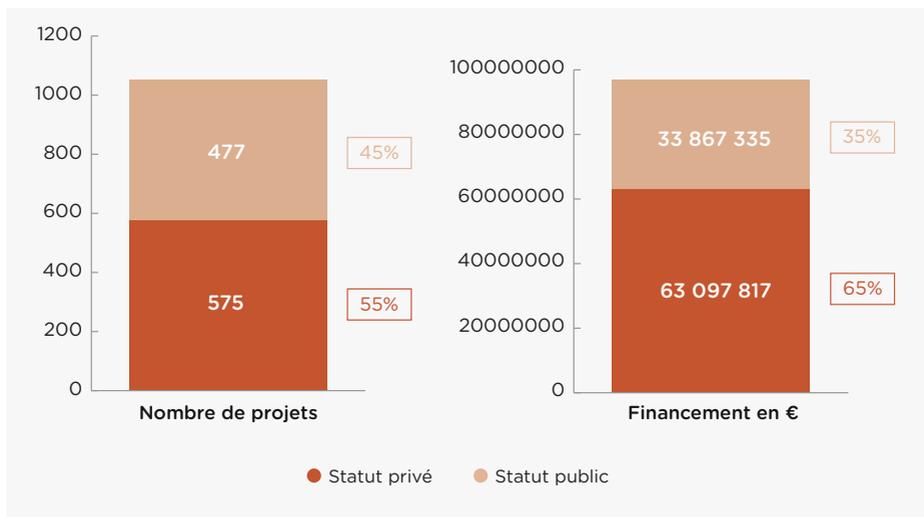
4 - RÉPARTITION PUBLIC / PRIVÉ

a / Nombre et financement des projets sélectionnés

> Comparaison du nombre de projets et du financement par statut des établissements porteurs de projet

La proportion en projets comme en financement du public et du privé reste stable par rapport aux chiffres du bilan 2014-2018, le faible écart pouvant être dû au repérage plus fin des établissements de l'enseignement agricole dans le présent bilan et en particulier de ceux du privé.

Les trois quarts des 805 établissements de l'enseignement agricole sont des structures privées sous contrat, les établissements publics accueillent quant à eux 35 % des élèves, 62 % des étudiants et 72 % des apprentis de l'enseignement agricole.



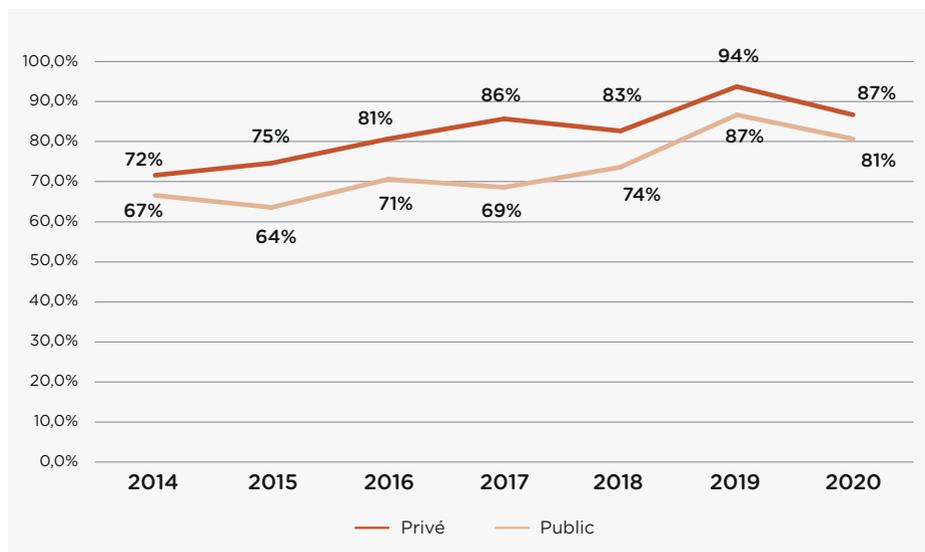
* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

b / Taux de sélection par statut d'établissement

> Evolution du taux de sélection des projets par statut de l'établissement porteur de projet



* 2020 données provisoires

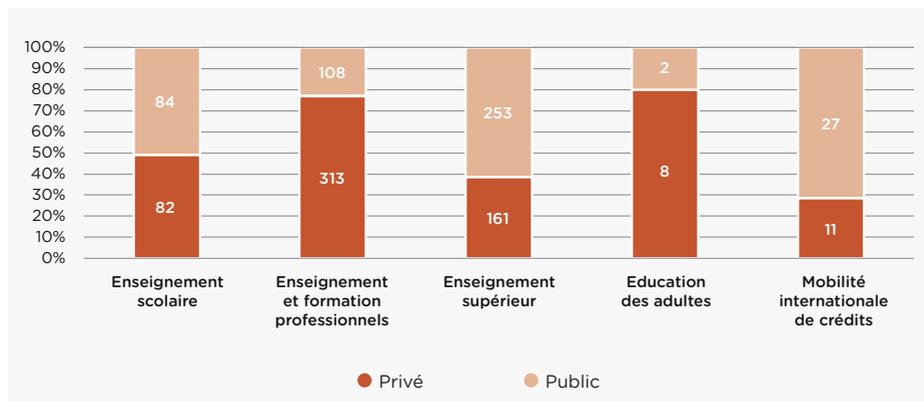
Source : Agence Erasmus+ France / Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

L'écart entre public et privé tend à se réduire fortement sur les dernières années.

c / Répartition par secteur éducatif

> Répartition par statut des établissements porteurs de projet par secteur éducatif



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

Les établissements du privé se sont positionnés ces dernières années sur le secteur des adultes dont ils étaient absents jusqu'en 2018. Ils sont très présents dans le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.

A contrario, les établissements du public dominent dans l'enseignement supérieur, leur poids étant représentatif de leur forte proportion tout autant dans les écoles supérieures agronomiques et vétérinaires, que dans les sections de techniciens supérieurs.

Thématiques : égalité des chances

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales Auvergne-Rhône-Alpes

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

Subventions Erasmus + : 224 784 €



PAYS PARTENAIRES

Croatie / Espagne / Irlande / Lettonie / Royaume-Uni

CAP SUR L'EUROPE POUR DES JEUNES RURAUX ET PÉRI-URBAINS

Des alternants prennent le large

86 % s'adaptent mieux aux situations nouvelles, 85% ont gagné en compétences, 78% disent avoir progressé en langues... La liste des plus-values acquises au cours de leur stage de trois semaines en Europe est longue pour les 138 alternants de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont bénéficié du projet. Une vraie opportunité pour ces jeunes issus de territoires ruraux ou péri-urbains préparant un bac pro (secteurs de l'automobile, de l'horticulture, du paysage...) qui n'avaient jusqu'alors jamais bénéficié de programmes de mobilité.

Né de la volonté forte de la Fédération régionale des MFR de donner à ces jeunes toutes les chances de réussite, le projet a pris forme grâce à la mobilisation des maîtres d'apprentissage et des équipes éducatives. Ce sont ainsi 38 formateurs et maîtres d'apprentissage qui ont accompagné les 138 alternants en Croatie et en Irlande où ils les ont vus évoluer, grandir.

Un consortium de MFR engagées

Ce projet s'ancre dans une démarche globale de la Fédération Régionale. En effet, les 11 établissements participants font partie d'un consortium d'une quarantaine de MFR engagées pour la mobilité de leurs publics. La période de programmation du projet 2017-2019 a marqué un nouveau pas avec la création d'une plateforme collaborative de gestion des projets Erasmus +, la désignation de deux maisons référentes en matière d'accompagnement à la mobilité, ou encore d'un fort investissement dans EduCoop, réseau regroupant les établissements d'enseignement agricole de la région pour dynamiser la coopération internationale.

TÉMOIGNAGE

Charlotte MESTRE,
adjointe-technique à la Fédération régionale des MFR Auvergne-Rhône-Alpes

”

« En plus des retombées positives pour nos jeunes en termes d'employabilité et sur le plan personnel, notre projet de mobilité a reçu une belle reconnaissance : les alternants participants ont eu le privilège de rencontrer Sylvie Guillaume, ex-vice-présidente du Parlement européen. À l'issue de la journée, celle-ci a invité huit d'entre eux à Strasbourg, pour participer à European Youth Event. Ils y ont retrouvé 8 000 autres jeunes européens pour échanger sur les thématiques de la future Europe ! »

Paul,
MFR de Peronnas

”

« vivre une expérience à l'étranger c'est super quand on est jeune ! Je me suis prouvé que je peux être autonome dans un pays où je ne parle pas la langue, j'ai rencontré des gens ! Et j'ai pu me débrouiller et m'adapter en stage. Il faut le faire ! ... ».

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.mfr-auvergne-rhone-alpes.fr/>

5 - LES CONSORTIA

Sur la période 2014-2020, 242 projets, sur les 1 052 projets de l'enseignement agricole, sont portés par des consortia, représentant 23% de l'ensemble des projets (22% en 2018).

Au niveau national, cette part représente seulement 13% des projets. Cet écart illustre la capacité de l'enseignement agricole à s'investir dans cette modalité de regroupement des établissements pour de meilleures efficacité et qualité.

La part de l'enseignement privé et celle de l'enseignement public sont relativement équilibrées et stables. 58% de ces consortia sont portés par un établissement privé (57% en 2018).



Projet

ERASMUS SCOL BREIZH - Des mobilités en Europe pour plus de connaissances, plus de compétences et plus d'innovations pédagogiques

CNEAP BRETAGNE

Thématique : Ouverture européenne des établissements

Secteur : enseignement scolaire

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) Bretagne

Durée du projet : 24 mois (du 15/09/2020 au 14/09/2022)

Subventions Erasmus + : 103 461 €



PAYS PARTENAIRES

Belgique / Danemark / Espagne / Estonie / Finlande / Grèce / Irlande
Islande / Italie / Luxembourg / Malte / Norvège / Pays-Bas / Pologne
Roumanie

UN CONSORTIUM D'ÉTABLISSEMENTS BRETONS À L'HEURE EUROPÉENNE

Développer les compétences des personnels

Pour renforcer leur ouverture européenne et développer les compétences professionnelles, linguistiques, managériales et transversales de leurs personnels, 31 établissements d'enseignement catholiques se sont rassemblés au sein d'un ambitieux consortium : « Erasmus Scol Breizh ». Ces deux prochaines années, 140 enseignants, membres des équipes de direction et animateurs pédagogiques de réseau partiront en mobilité Erasmus + entre quatre jours et deux semaines pour suivre une formation ou réaliser un stage d'observation auprès d'homologues européens. L'originalité de la démarche ? Sa transversalité. Elle associe neuf lycées agricoles et profite également à des écoles maternelles et primaires, à des collèges et à des lycées généraux.

Un cercle vertueux

Pour structurer le consortium, le réseau de l'enseignement agricole privé de Bretagne (CNEAP Bretagne) s'est associé aux directions départementales diocésaines de l'enseignement catholique du Morbihan, des Côtes d'Armor et du Finistère. Fort de son expérience à la tête de « Erasmus Pro Breizh », un autre consortium de 19 lycées agricoles centré sur les mobilités de stage pour les élèves, le CNEAP Bretagne aspire, avec « Erasmus Scol Breizh », à renforcer les liens entre établissements d'un même bassin géographique. La mutualisation des outils, l'harmonisation des pratiques

(recherche de partenaires, accompagnement des participants, évaluation...) et la participation à des événements communs de valorisation doivent enclencher un cercle vertueux en faveur de la multiplication des partenariats européens et de l'augmentation du nombre des mobilités.

TÉMOIGNAGE

Sylvain Renaudin,
chargé de mission « projets internationaux » au CNEAP Bretagne

« Trois grandes thématiques émergent des projets des personnels : les cours de langues, l'inclusion et le handicap, et enfin, l'innovation pédagogique et managériale. Par exemple, un responsable de vie scolaire se rendra prochainement dans un établissement danois... où il n'y a pas de service de la vie scolaire. Il aura donc l'opportunité d'étudier la manière dont cela fonctionne ! À l'issue de la mobilité, les bénéficiaires pourront partager leur expérience au niveau de leur établissement et du réseau, et impulser des innovations. »

POUR ALLER PLUS LOIN

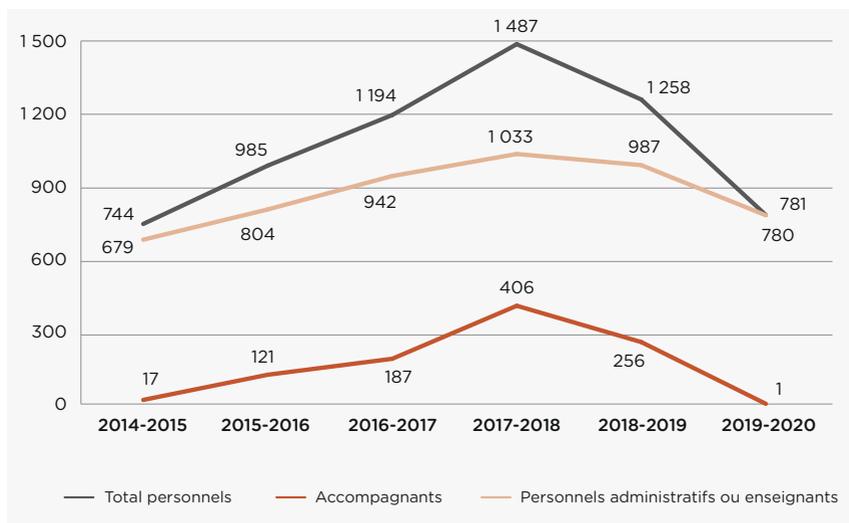
<https://bretagne.cneap.fr/>



6 - LES MOBILITÉS

a / La mobilité des personnels

> Évolution des personnels en mobilité sortante des établissements de l'enseignement agricole



* 2020 données provisoires

Source : Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

Ce sont **plus de 6 500 personnels** qui ont réalisé des mobilités dans le cadre du programme Erasmus + depuis 2014.

Si l'année 2020, vu ses spécificités, ne peut être prise en compte dans l'analyse, il faut noter un **infléchissement marqué à partir de 2017, qui suit un bel accroissement les années précédentes.**

Cet infléchissement résulte d'une diminution des mobilités des personnels administratifs ou enseignants comme de celle des accompagnants, et ce de façon plus marquée.

La mobilité des personnels étant identifiée comme un levier en faveur de la mobilité des apprenants, on peut s'interroger en premier lieu sur cette évolution au vu de l'impulsion pourtant

amorcée à ce sujet au sein de l'enseignement agricole, **mais également sur ses conséquences à plus long terme** auprès des apprenants, mais aussi des équipes pédagogiques et des établissements. En effet, elle participe activement à l'internationalisation du système d'enseignement agricole ainsi qu'au développement des compétences des acteurs et à l'enrichissement de leurs pratiques pédagogiques.

Une analyse plus fine de cette tendance serait utile pour en comprendre les causes.

Par ailleurs, la part des mobilités de personnels des établissements de l'agriculture par rapport à l'ensemble des mobilités de personnels au niveau national reste stable, celle-ci étant passée de 13,4% sur 2014-2018 à 13,3% sur l'ensemble de la programmation.

b / La mobilité des apprenants

Cette mobilité est **source d'enrichissement sur le plan personnel comme professionnel** pour celles et ceux qui l'expérimentent. C'est bien souvent une occasion unique de penser autrement ses projets d'avenir. La confiance en soi, l'ouverture d'esprit, la découverte d'autres cultures qu'apportent ces expériences dans un autre pays, sont bien souvent aussi une découverte de soi pour ces jeunes qui n'ont parfois jamais quitté leur territoire.



« ...Ce qui importe pourtant, c'est d'être capable de partir. Pour peut-être mieux revenir. (...) La mobilité internationale et territoriale devrait être un levier en faveur de la mobilité sociale, culturelle et professionnelle en France ; sans dispositif adapté, ces jeunes se heurtent à une assignation à résidence qui réduit leur capacité à étudier comme ils veulent et où ils veulent. Une assignation à résidence qui pèse d'autant plus lourd qu'elle a lieu sur des territoires isolés offrant des opportunités d'avenir plus faibles que les métropoles. ».

Salomé Berlioux, Erkki Maillard.

Les Invisibles de la République. Robert Laffont, 2019. 212 p.

Projet

RÉSEAU DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS : MOBILITÉS ERASMUS+ VERS ET DANS LA CARAÏBE EPLEFPA DE GUYANE

Thématique : décrochage scolaire

Secteur : enseignement scolaire

Nature du projet : projet d'échanges scolaires

Nom du porteur de projet : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de la Guyane

Durée du projet : 24 mois (du 01/09/2019 au 31/08/2021)

Subventions Erasmus + : 36 710 €

PAYS PARTENAIRE

Norvège

S'ENVOLER VERS LA NORVÈGE POUR REPRENDRE LES RÊNES DE SON AVENIR

Lutter contre le décrochage scolaire

Situés à plus de 8 000 km l'un de l'autre, le Lycée de Matiti situé à Macouria, en Guyane, et le Lycée Skjetlein localisé à Leinstrand, en Norvège, partagent les mêmes problématiques : un fort taux d'absentéisme et de décrochage scolaire. Pour remobiliser leurs élèves, ces deux établissements d'enseignement agricole se sont investis ensemble dans un projet d'échanges scolaires Erasmus +. Ainsi, huit élèves français et huit jeunes Norvégiens, identifiés comme fragiles, vont traverser l'océan pour s'immerger dans le quotidien de leurs partenaires, et réfléchir avec eux sur les thématiques du vivre ensemble et de l'estime de soi. En outre, sept personnels des deux pays auront l'opportunité de se former auprès de leurs homologues.

Échanges par eTwinning

Les effets positifs d'une mobilité Erasmus + ne sont plus à prouver au Lycée de Matiti qui totalise, entre 2017 et 2019, 100 départs d'élèves et de personnels vers des destinations telles que le Portugal, l'Espagne (île de Tenerife) ou le Royaume-Uni. Près d'un tiers des lycéens qui ont effectué un stage à l'étranger en 2018 sont aujourd'hui étudiants en section de Techniciens supérieurs, alors que certains d'entre eux envisageaient d'abandonner leurs études ! Ce partenariat avec la Norvège devrait donc, lui aussi, changer de nombreux destins. Si les départs sont reportés en raison de la crise sanitaire, les lycéens mettent ce temps à profit pour approfondir leurs liens via eTwinning. En attendant de se retrouver,

à l'automne 2021, chacun réalise une vidéo pour se présenter et faire découvrir son environnement.

TÉMOIGNAGE

Frédérique Loumeto-Ipolo,
enseignante en Zootechnie et animatrice du réseau Caraïbe de
l'enseignement agricole

« Notre lycée est le premier en nombre de projets de mobilité Erasmus + dans l'enseignement agricole en Guyane. C'est un atout pour rendre nos filières plus attractives ! Outre les départs vers l'Europe, nous développons des mobilités vers les territoires européens de la Caraïbe dans le cadre des consortia REEF*-Caraïbe, réseaux de lycées agricoles, universités, centres de recherches, et associations d'insertion de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Lancés fin 2019, ils sont soutenus par Erasmus +. La collectivité territoriale nous encourage à nous tourner également vers la zone Amazonie (Brésil, Suriname...) et la Caraïbe (Cuba, Barbade...). »

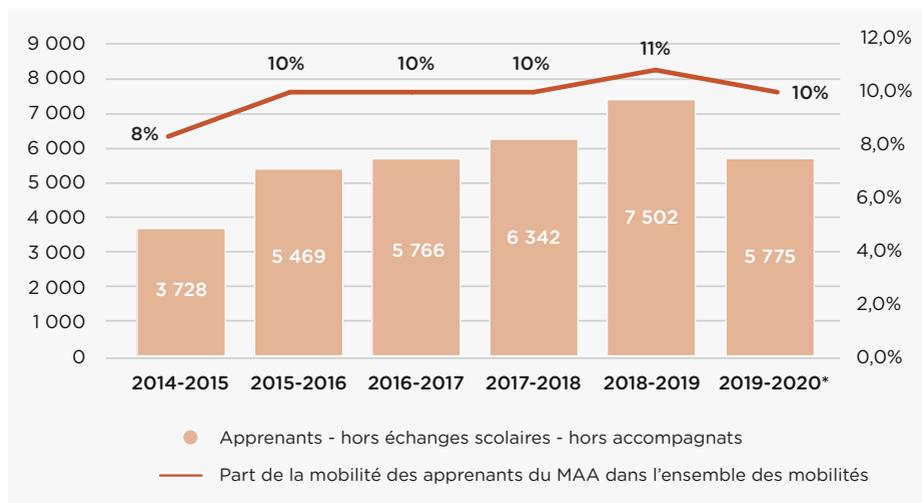
*Consortium Erasmus+ Réseau des Établissements d'Enseignement et de la Formation dans la Caraïbe.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://epl.guyane.educagri.fr/>



> Évolution des apprenants en mobilité sortante des établissements de l'enseignement agricole



* 2020 données provisoires

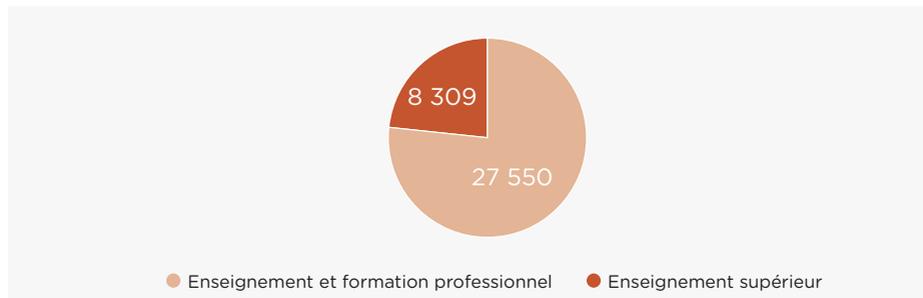
Source : Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

Ce sont près de **36 000 apprenants des établissements de l'agriculture** qui sont partis en mobilité Erasmus + depuis 2014, représentant **10% de l'ensemble des mobilités d'apprenants au niveau national**. De plus, **1320 élèves des établissements agricoles ont participé aux échanges scolaires Erasmus+** (action de partenariat), non comptabilisés dans ce graphique.

On peut noter une belle progression du nombre de ces mobilités tout au long de la programmation, à l'exception de 2020 pour les raisons connues, et une stabilité de la part que représente l'enseignement agricole au niveau national.

> Répartition des mobilités des apprenants par secteur éducatif



* 2020 données provisoires

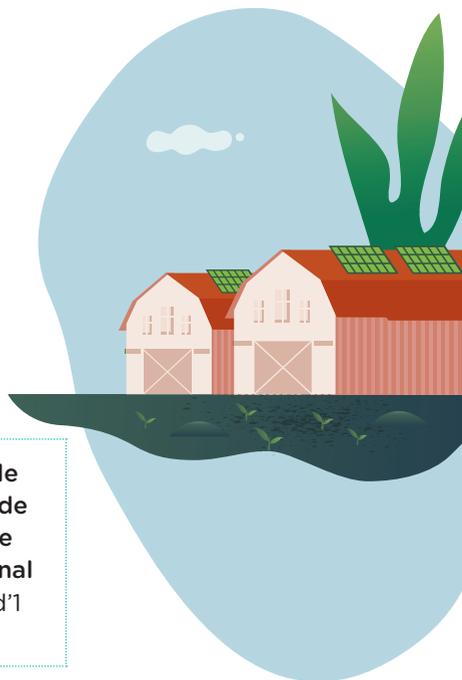
Source : Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

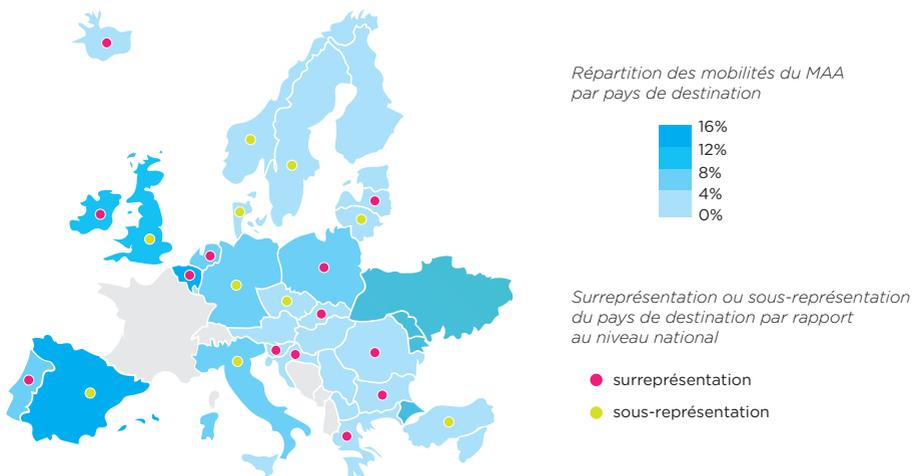
Entre 2014-2015 et 2019-2020, les mobilités d'apprenants des établissements de l'agriculture concernent pour 77% d'entre elles les apprenants de la formation professionnelle et pour 23% les étudiants de l'enseignement supérieur.

Cette part de la formation professionnelle dans les mobilités s'est donc accentuée puisqu'elle était de 73% sur la période 2014-2018, ce qui traduit **le fort investissement de l'enseignement technique agricole en faveur de l'ouverture européenne.**

Les mobilités de la formation professionnelle des établissements du ministère en charge de l'agriculture représentent 28% de l'ensemble des mobilités de ce secteur au niveau national pour la période 2014-2020, en progression d'1 point par rapport à 2014-2018.



c / Les destinations



* 2017-2018 données provisoires

Source : Mobility Tool, traitements Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des mobilités d'apprenants réalisées par des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs ou partenaires de projets

Les actions mobilisant spécifiquement les établissements d'enseignement supérieur

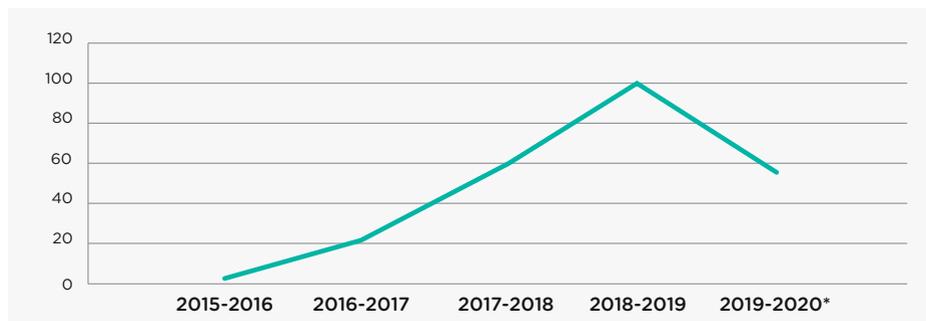
1 - LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS

Les établissements de l'enseignement agricole se sont positionnés sur cette action, avec un **financement de 5,8 M€ et un total de 38 projets**, entre 2015, année de lancement de cette action, et 2020.

Ces projets comptent 841 mobilités au total, dont **les 2/3 concernent des mobilités vers la France (mobilités entrantes) pour 1/3 vers les pays partenaires (mobilités sortantes)**.

Si l'ensemble de ces mobilités, d'apprenants et de personnels, se sont accrues de 2015 à 2019 dans un contexte très concurrentiel, elles ont été très fortement impactées à la baisse en 2020 comme l'illustre le graphique des mobilités sortantes.

> Mobilités internationales de crédits sortantes des apprenants et personnels



* 2019-2020 données provisoires

Source : Mobility Tool, traitement Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Champ : ensemble des projets des établissements de l'enseignement agricole coordonnateurs de projets

À noter l'implication dans cette action de 3 établissements offrant des formations d'enseignement de Techniciens supérieurs, le lycée Boyer de La Réunion, le LEGTA La Germinière en Pays de la Loire et l'EPLEFPA du Tarn.

> Répartition des mobilités internationales de crédit par grande région de destination ou d'envoi (pour les détails par zone, voir tableau annexe 1)

	Nombre de mobilités	%
Afrique Caraïbe pacifique	64	7,6%
Asie	106	12,6%
Asie centrale	34	4,0%
Pays du partenariat oriental	129	15,3%
Pays industrialisés d'Amérique	79	9,4%
Asie industrialisée	34	4,0%
Amérique latine	91	10,8%
Moyen-Orient	7	0,8%
Fédération de Russie	59	7,0%
Afrique du Sud	10	1,2%
Pays du Sud de la Méditerranée	167	19,9%
Balkans occidentaux	61	7,3%
Total général	841	100,0%

Thématique : ouverture internationale

Secteur : enseignement supérieur

Nature du projet : mobilité internationale de crédits

Nom du porteur de projet : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) du Tarn

Durée du projet : 36 mois (du 01/08/2020 au 31/07/2023)

Subventions Erasmus + : 100 523 €

PAYS PARTENAIRE

Canada

UNE EXPÉRIENCE CANADIENNE AU CŒUR DE LA FORMATION D'ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Nouvelle dimension pour un partenariat de 10 ans

Partenaires de longue date, le Lycée agricole Fonlabour d'Albi et le Cégep* de Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec organisent, depuis 10 ans, des voyages d'études, des stages et des échanges de personnels entre leurs deux pays. Grâce au projet Erasmus +, ils renforcent leurs liens et se fixent pour objectif d'intégrer pleinement une expérience canadienne aux études des étudiants français... et réciproquement. Entre 2022 et 2023, six lycéens albigeois préparant un BTS Analyse et Conduite de la Stratégie des Entreprises agricoles (ACSE) auront l'opportunité d'effectuer leur stage principal obligatoire au Canada, et quatre autres viendront étudier six mois au Cégep pour obtenir, en plus de leur diplôme français, le diplôme canadien (diplôme d'études collégiales - DEC). En parallèle, quatre étudiants québécois seront accueillis à Albi.

Les équipes pédagogiques au centre du projet

Cette démarche ambitieuse repose sur des échanges de personnels. Une enseignante québécoise a traversé l'Atlantique, dès 2019, pour commencer l'élaboration du projet, décortiquant les modules et référentiels de formation avec l'équipe pédagogique du Lycée Fonlabour. Elle s'est également formée à la comptabilité agricole française : une compétence essentielle pour être en mesure de valider le stage effectué en France par ses élèves. A partir d'avril 2021, deux professeurs de chaque établissement iront, chaque année, à la rencontre de leurs collègues pour donner des cours ou se former, et assurer le suivi du projet.

* Collège d'Enseignement Général Et Professionnel

TÉMOIGNAGE

Vincent Rousval,
enseignant d'économie, chargé de mission « coopération internationale »
au Lycée Fonlabour d'Albi

« Une expérience au Québec permet à nos élèves d'acquérir des compétences transversales et techniques, et de prendre conscience des différences entre nos deux pays dans la manière d'appréhender certaines pratiques, comme par exemple l'agroécologie, les techniques culturales ou les techniques d'élevage. C'est un atout pour leur insertion, notamment pour ceux qui aimeraient travailler au Canada. Les diplômés français y sont très appréciés ! Tous ceux qui ont eu l'occasion de partir jusqu'à présent ont ainsi pu prendre conscience de leur valeur. Ils ont gagné en confiance et sont rentrés enthousiastes. »

Théo, élève au lycée agricole Fonlabour d'Albi

«... Ailleurs c'est différent et ça nous aide à comprendre des choses qu'on peut pas comprendre si on reste tout le temps ici, chez soi... Voir autre chose ça fait réfléchir c'est surtout cet aspect-là... »

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.tarn.educagri.fr/>



2 - LES ACTIONS CENTRALISÉES

a / Les Universités européennes

Les chefs d'État et les gouvernements ont appelé dans les conclusions du Conseil européen du 14 décembre 2017, les États membres, le Conseil et la Commission européenne à faire avancer les travaux visant à encourager l'émergence, d'ici 2024, d'une vingtaine d'Universités européennes. Il s'agit d'alliances de tous types d'établissements d'enseignement supérieur de toutes les régions d'Europe qui permettront aux étudiants d'obtenir un diplôme en combinant des études dans plusieurs pays de l'UE et de contribuer à la compétitivité internationale de ces universités européennes.

Ces alliances ont un mandat ambitieux : déclencher des niveaux sans précédent de coopération institutionnalisée, systémique, structurelle et durable et à tous les niveaux de l'organisation, sur tous les domaines d'activité, de l'enseignement et l'apprentissage à la recherche et l'innovation.

Deux appels à projets pilotes ont permis en 2019 et 2020 de sélectionner 41 universités européennes dont 28 d'entre elles, soit plus des 2/3, impliquent un établissement d'enseignement supérieur français.

L'université européenne EUGLOH « European University Alliance for Global Health » qui associe 5 universités européennes (France, Allemagne, Suède, Portugal, Hongrie) est coordonnée par l'Université de Paris Saclay dont Agro Paris Tech est établissement composante.

EUGLOH déploie une thématique fédératrice englobant de nombreux domaines et défis sociétaux de première importance liée à la santé globale. Parmi ceux-là on peut citer le changement climatique, la santé environnementale, la biodiversité.



<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/eugloh>

b / Les Alliances

Les Alliances de la connaissance soutiennent la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur et les entreprises, et visent à développer des compétences transversales et entrepreneuriales en adaptant les cursus aux besoins de l'entreprise avec un financement allant jusqu'à 1 million €.

Parmi les trois Alliances de la connaissance coordonnées par la France sur 2014-2020, la première sélectionnée dès 2014 concerne l'agroalimentaire avec le **projet FOODLAB auquel participe ISARA Lyon** (Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes).



Cofunded by the Erasmus+ Programme of the European Union



<http://www.vaucluse.cci.freugloh>

Agro Paris Tech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement) est également **partie prenante de l'Alliance EuFood-STA** (European Food studies and Training Alliances), qui vise à renforcer les collaborations entre l'enseignement supérieur et le secteur industriel dans l'agroalimentaire.



<https://www.food-sta.eu/>

D'autres Alliances, sélectionnées en 2020, portant sur la thématique de l'agriculture impliquent des partenaires français :

TERRATECH, projet sur les technologies agricoles de pointe, avec la Fédération régionale des coopératives d'utilisation de matériel agricole de l'ouest de la France.



“Next Generation Training on Intelligent Greenhouses” (Formation de nouvelle génération sur les serres intelligentes), implique l’INRAE (Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement).



À souligner également une Alliance sectorielle des compétences, qui a vocation à identifier les compétences à développer pour répondre aux besoins du marché du travail, par la conception et la mise en forme de l’offre de formation professionnelle : « **European Qualifications and Competencies for the Vegan Food Industry** » (Qualifications et compétences européennes pour l’industrie alimentaire Vegan), avec la participation de l’ACTIA (Association de coordination technique pour l’industrie agroalimentaire) et un financement global de près de 1 million €.



ACTIA

c / Les masters conjoints Erasmus Mundus

Les Masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d’études mis en œuvre par un consortium d’au minimum 3 établissements d’enseignement supérieur de 3 pays européens. Le consortium peut également inclure des établissements d’enseignement supérieur de pays partenaires et/ou des partenaires associés ayant une expertise spécifique (ONG, laboratoires de recherche, entreprises, organisme public, etc.).

Les Masters conjoints Erasmus Mundus concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde. Le parcours d'études doit se faire au minimum dans 2 pays, la délivrance du diplôme est double, multiple ou conjointe.

Sur la période 2014-2020, parmi les 145 masters associant au moins un établissement d'enseignement supérieur français, **16 Masters conjoints Erasmus Mundus impliquent au moins un établissement d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage, soit 11%.**

8 d'entre eux sont coordonnés par ce même type d'établissement ce qui révèle leur **fort investissement dans la dynamique européenne.**

Les thématiques concernées sont très diverses et concernent notamment la santé, l'alimentation, l'agriculture durable, la sélection des plantes, le développement rural, la génétique, la vigne et le secteur forestier.

Projet

PLANTHEALTH - EUROPEAN MASTER DEGREE IN PLANT HEALTH IN SUSTAINABLE CROPPING SYSTEMS,
4 PAYS PARTICIPANTS (2018-2024)



PARTENAIRES



Espagne / Italie / France / Allemagne

Institut National d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier sup agro), Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus ouest)



d / Les projets de renforcement des capacités - *Capacity Building*

Les projets de renforcement des capacités sont des projets de coopération qui impliquent des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires du programme Erasmus+ et des pays du programme. Les projets soutiennent la modernisation et l'internationalisation des établissements et systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires.

Entre 2014 et 2020, **les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage se sont investis dans 12 projets de renforcement des capacités dont 4 en tant que coordonnateur**. Les projets couvrent de nombreuses régions du monde (pays du sud de la Méditerranée, Balkans, Asie, Amérique latine, et pays de l'Est). Les thématiques sont très variées : appui pédagogique aux formations agraires et agroalimentaires, amélioration des techniques d'analyse et de laboratoire en agroalimentaire, recherche vétérinaire, agriculture durable, changement climatique...

Projet

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN GÉOMATIQUE
APPLIQUÉE À L'AGRICULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT EN
TUNISIE, 4 PAYS PARTICIPANTS (2019-2022)



PARTENAIRES



Tunisie / Roumanie / France / Espagne

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), Centre de Coopération internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)



Les activités Jean Monnet lancées en 1989 par la Commission européenne visent à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche dans le domaine des études sur l'Union européenne. Elles permettent de favoriser le dialogue entre le monde universitaire, les décideurs politiques, ainsi que la société civile.

Agrocampus Ouest, depuis lors partie intégrante de l'Institut Agro, est le **1er établissement d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage à s'être positionné sur cette action**. Leur projet de module doctoral en sciences sociales sur les politiques européennes a été sélectionné en 2018. Celui-ci présente les mécanismes des institutions européennes ainsi que les politiques opérationnelles pilotées et financées par la Commission européenne et leur déclinaison à travers des politiques nationales dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de la recherche.



Module doctoral UEPol
Politiques Européennes



> Les acteurs du monde rural présents dans Erasmus +

Deux rapports nationaux de 2019 ont permis d'éclairer les spécificités du monde rural et de rendre compte du sentiment d'abandon qui peut s'y exprimer, à l'origine de politiques récentes au niveau national.

Les propositions de l'Agenda rural, présentées à la presse le 20 septembre 2019 par le Premier ministre Édouard Philippe, mettent en avant **la priorité d'accès au programme Erasmus + pour les jeunes ruraux**. Ces mesures font suite au rapport intitulé « **Ruralités : une ambition à partager** » remis le 26 juillet 2019 à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales. C'est l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires qui est en charge du suivi de la mise en place des mesures proposées qui concernent l'ensemble des problématiques auxquelles les territoires ruraux sont confrontés, déserts médicaux, transports, accès à l'emploi, formation... Un Comité interministériel a été installé pour permettre de traiter l'ensemble des sujets.



<https://agence.erasmusplus.fr/publications/nos-campagnes-territoires-davenir/>

20 septembre 2019

Dossier de presse

Nos campagnes,
territoires d'avenir



L'enquête menée par Chemins d'avenirs, la fondation Jean Jaurès et l'IFOP sur les choix d'orientation des jeunes de 17 à 23 ans et leur rapport à l'avenir mettent en évidence de profonds écarts entre « jeunes des villes et jeunes des champs ».

<https://jean-jaures.org/nos-productions/jeunes-des-villes-jeunes-des-champs-la-lutte-des-classes-n-est-pas-finie#>

Quelques chiffres, extraits des résultats, illustrent ces écarts :

- **58 %** des jeunes de 17 à 23 ans indiquent qu'ils ont fait ou vont faire des études supérieures « ambitieuses » : **48 %** des jeunes des villes de moins de 20 000 habitants, contre **67 %** des jeunes d'agglomération parisienne
- **36 %** des jeunes de 17 à 23 ans indiquent avoir des modèles qui les inspirent dans leurs choix de formation ou de carrière : **42 %** des jeunes des villes-centres, contre **27 %** seulement dans les villes isolées et **28 %** dans les territoires ruraux.
- **33 %** des 17-23 ans déclarent être encouragés à aller étudier à l'étranger par leurs familles : **27 %** pour les jeunes des territoires ruraux, contre **41 %** en agglomération parisienne
- **Près d'un jeune Français sur deux** envisage la possibilité de travailler à l'étranger dans le cadre d'une future activité professionnelle : **34 %** des 17-23 ans issus des zones rurales, contre **52 %** en agglomération parisienne.



L'enseignement agricole, en permettant aux jeunes ruraux de bénéficier de parcours d'éducation et de formation dans des **établissements de proximité**, constitue un **levier d'importance pour leur permettre de construire leur avenir et leur offre le tremplin de l'ouverture européenne**. C'est aussi l'ensemble des acteurs du monde rural et les organisations qui travaillent avec eux, associations, collectivités territoriales, organisations professionnelles, qui **contribuent à créer un environnement favorable à l'avenir de ces territoires et de leurs habitants**.

L'implication de ces structures dans des projets du programme Erasmus+ doit être soulignée, car elle traduit l'intérêt de l'approche européenne pour les territoires ruraux. Pour autant, les projets Erasmus+ portés par ces organisations ne relevant pas directement de l'enseignement agricole, ils ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du présent bilan. Il est toutefois apparu pertinent d'en donner une illustration par quelques exemples.

Projet

SOCIAL ACTION FOR LIFE QUALITY AND TOOLS
(action sociale et outils pour la qualité de vie)

Partenariat de l'enseignement et de la formation professionnels
(2016-2019)

SALTO

Social Action for Life quality
training and TOOLS



PARTENAIRES



Espagne / Italie / Croatie / France

Théâtre, vélo, soins aux animaux, exercices de respiration... Pratiquer des activités à visée thérapeutique favorise le développement ou le maintien des capacités cognitives, physiques et sociales des personnes âgées en situation de handicap. C'est tout l'objet du projet SALTO porté par l'Association pour la formation en milieu rural d'Etcharry qui a réuni, dans cette optique, une équipe de partenaires français, croates, espagnols et italiens. Concrètement, ce projet a permis la production d'outils, un guide technique d'animation sociale et un livret de formation, destinés à accompagner les professionnels soignants dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en situation de handicap.



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://salto-project.org/?lang=fr>

Projet

PASSEURS DE CULTURE

Partenariat de l'enseignement et de la formation professionnels
(2019-2022)



PARTENAIRES



France / Espagne / Portugal / Italie

« Comment rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité, de proximité et respectueuse de l'environnement ? ». C'est à cette problématique centrale du 21e siècle que répond le projet « Passeur de culture » mené par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) avec des partenaires français et européens. Dans le cadre d'un partenariat de l'enseignement et de la formation professionnelle, le lycée agricole Le Renaudin de Jonzac ainsi que des établissements scolaires et de formation professionnelle traitant de l'alimentation, localisés en Espagne, au Portugal et en Italie, partiront sur « la route européenne des saveurs » avec comme objectif, la découverte du patrimoine culinaire dans les domaines de l'alimentation durable et de la valorisation des productions locales. Les participants produiront des ressources éducatives sur ces sujets, un Fablab permettra la proposition d'idées pour valoriser le patrimoine culinaire et une vidéo retraçant les expériences vécues lors de la « Route européenne des saveurs » sera réalisée.



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/passeurs-de-culture-route-europeenne-des-saveurs/>

Projet

AGRIRESSOURCE

Partenariat de l'éducation des adultes (2017-2019)



PARTENAIRES



Autriche / Belgique / Allemagne

Mise en lumière par le film « Au nom de la terre » sorti en 2019 et réalisé par Édouard Bergeon avec Guillaume Canet dans le rôle principal, l'association Solidarité Paysans soutient les agriculteurs face à leurs difficultés. Afin de répondre au sentiment d'isolement dont ils peuvent souffrir, l'association Solidarités Paysans et trois associations européennes (Allemagne, Autriche et Belgique) spécialisées dans l'appui aux agricultrices et agriculteurs en difficulté, ont monté un projet visant à accompagner ceux-ci dans la mobilisation de leurs ressources financières et sociales ainsi que dans l'amélioration de leur qualité de vie. L'approche, centrée sur la personne, vise à aider celle-ci à prendre du recul et à adopter une réflexion critique et positive sur sa situation. Le projet a abouti à la production d'une infographie et d'un manuel permettant l'appréhension claire et rapide des moyens de mobilisation de ces ressources.



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://ruralsolidarity.eu/index.php/agriressources/>



Vers le programme Erasmus+ 2021-2027

1 - DES GRANDES LIGNES DESSINÉES

L'ambition de ce nouveau programme est d'offrir à tous les publics, jeunes et moins jeunes, de profils diversifiés au plan culturel, social comme économique, d'accéder aux opportunités de séjours d'études, de formation ou de stages dans d'autres pays. **Permettre à celles et ceux qui sont plus éloignés de ces opportunités d'en bénéficier et d'acquérir des compétences qui leur facilitent l'accès au marché du travail. L'inclusion est ainsi la première priorité de ce nouveau programme.**

L'enjeu est aussi de **développer les compétences numériques** ainsi que celles tournées vers l'avenir que ce soit en lien avec le changement climatique, les énergies propres, l'intelligence artificielle, la robotique ou d'autres domaines novateurs.

Faciliter la participation des jeunes en particulier, à la vie démocratique ainsi que **renforcer leur sentiment de citoyenneté européenne** compte parmi les priorités.

La dimension écologique sera également intégrée et les participants incités à tenir compte des enjeux environnementaux dans leurs approches et pratiques de façon à **intégrer et mettre en œuvre les principes de développement durable.**

2 - 2020, PREMIÈRES ÉTAPES POUR LES FINANCEMENTS 2021-2027

- La charte Erasmus + pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) est un préalable pour prétendre aux financements Erasmus+ de projets de mobilité ou de coopération. En postulant à la charte ECHE, les établissements d'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et du paysage, mais aussi les lycées disposant de section de technicien supérieur s'engagent à respecter les principes et les exigences européennes à savoir l'égalité des chances des bénéficiaires, la reconnaissance des acquis des activités réalisées dans le cadre du

programme Erasmus+, la mise en œuvre de l'Initiative de la Carte étudiante européenne, mais également l'incitation des participants à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et la promotion de l'engagement civique et la citoyenneté active des participants au programme.

L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage ont répondu à l'appel à propositions 2020 afin de renouveler pour la prochaine programmation 2021-2027 leur charte ECHE.

Des établissements d'enseignement technique comprenant des sections Techniciens Supérieurs ont également répondu à ce premier appel à propositions.

<https://www.erasmusplus.fr/penelope/mobilite/271/Charte-enseignement-superieur>

• L'accréditation des organisations des domaines scolaires, enseignement et formation professionnelle, ainsi qu'éducation des adultes, désireuses de faire bénéficier les apprenants comme les personnels d'expériences à l'étranger, est un outil facilitateur. Par l'établissement d'un plan, gage à la fois d'une vision stratégique de l'internationalisation et de la qualité des activités de mobilité qui seront mises en œuvre, **cette accréditation ouvrira chaque année une facilité d'accès aux financements pour les consortia comme pour les organisations à titre individuel.**

Un premier appel à candidatures a été ouvert en 2020 avec une date limite de dépôt au 29 octobre 2020. Un nouvel appel à candidatures sera ouvert chaque année (en 2021 pour obtenir des financements à partir de 2022).

<https://www.erasmusplus.fr/penelope/accréditations.php>

- Les mobilités hybrides, mises en œuvre par anticipation en 2020 du fait de la crise sanitaire, ouvrent la possibilité, dans le cadre du programme 2021-2027, de **combinaison d'une activité virtuelle et d'une mobilité physique de courte durée qui pourrait être de 5 à 30 jours**. Cette nouvelle action devrait mieux convenir à des publics moins enclins à traverser les frontières ou réticents aux mobilités « classiques » dont la durée minimale est de 2 mois, concourant ainsi à **renforcer le caractère plus inclusif du prochain programme**.

La présence du ministère et des établissements de l'agriculture dans les dispositifs de soutien à la réforme des politiques

EPALE

EPALE (Electronic Platform for Adult Learning in Europe) est une plateforme collaborative multilingue destinée aux professionnels de l'éducation et de la formation des adultes. Elle constitue un solide réseau paneuropéen de la formation des adultes dans 35 pays, permettant aux différentes parties prenantes (formateurs, chercheurs, institutionnels, journalistes...) d'échanger autour de leurs pratiques, et favorisant le montage de projets financés par la Commission européenne.



Son objectif est de favoriser un **meilleur accès à la formation pour les adultes les moins qualifiés et les plus éloignés de l'emploi**. C'est l'Agence Erasmus+ France/Éducation Formation qui est le service d'assistance EPALe pour la France.

Cette plateforme constitue un outil efficace pour valoriser les activités des professionnels du secteur. Parmi les thématiques développées sur EPALe, on peut notamment citer **la sensibilisation et la formation à la transition agroécologique, enjeu fort du ministère en charge de l'agriculture**.

<https://ec.europa.eu/epale/fr>

En 2019, 5200 Europass Mobilité ont été délivrés par les établissements de l'enseignement agricole.

Ce document est toujours autant plébiscité. L'Europass Mobilité recense toutes les compétences acquises lors de la période de stage, ou d'études, à l'étranger et aide l'apprenant à valoriser sa mobilité.

Les établissements d'enseignement agricole du supérieur sont de plus en plus nombreux à délivrer le Supplément au Diplôme Europass. Il décrit les compétences et connaissances acquises par le diplômé et offre une meilleure compréhension du contenu et de la valeur du diplôme.

Outre les documents Europass, une nouvelle plateforme Europass de gestion des compétences et des carrières est disponible.

Le nouvel Europass offre de nouveaux services dont « un profil en ligne » pour décliner l'ensemble des informations personnelles (expériences, formation, diplôme, compétences...), un éditeur de CV (sous des formats différents) et des suggestions personnalisées en fonction des compétences saisies.

Les apprenants ont aussi accès à l'offre de formation en Europe et pourront chercher ainsi des établissements de l'enseignement agricole dans le cas d'une poursuite d'études à l'étranger. Des suggestions personnalisées d'offres d'emploi pourront également leur être proposées.

La plateforme est gratuite et en accès libre : www.europass.eu/fr



ECVET



ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) est un cadre méthodologique commun, issu d'une recommandation européenne, qui permet de décrire, d'attester et d'enregistrer les acquis des apprentissages des apprenants de la voie professionnelle dans le cadre d'une période de mobilité à l'étranger. ECVET facilite ainsi la reconnaissance, le transfert et la capitalisation des savoirs, aptitudes et compétences des apprenants, en vue de l'obtention d'une certification dans le pays d'origine. Le ministère en charge de l'agriculture, par son rôle dans la définition des certifications professionnelles délivrées par les établissements de formation agricole, est partie prenante de ce dispositif européen.

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/dispositif-ecvet/>

AEFA



L'Agenda européen pour la formation et l'éducation des adultes vise à financer des actions de synergie entre différents **réseaux institutionnels et opérationnels référents dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes**, dans le but **d'améliorer l'accès à l'emploi des adultes les moins qualifiés**. Avec l'aide d'un Comité de Pilotage composé de 6 ministères et 11 grands acteurs nationaux et régionaux, l'Agence Erasmus+ organise diverses activités de concertation et de recherche : groupes de travail, conférences, expérimentations, publications et visites de terrain en Europe.

Le ministère en charge de l'agriculture est membre du Comité de Pilotage à travers la participation de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche aux activités de l'AEFA.

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/aefa/>

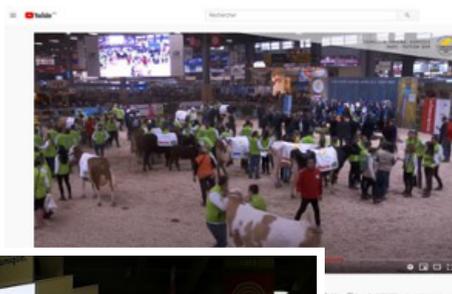
> Une visibilité renforcée

1 - LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

L'Agence est associée depuis plusieurs années au **Trophée national des lycées agricoles** organisé par le Concours général agricole lors du Salon International de l'Agriculture. Cet événement permet de **mieux faire connaître les possibilités offertes par les financements Erasmus + pour les jeunes de l'enseignement agricole**. La présence du ministre et l'ambiance autour de ce trophée auquel concourent des équipes de lycées agricoles composées de jeunes très investis, donnent une visibilité intéressante auprès des familles et des jeunes des territoires ruraux. C'est aussi une belle vitrine pour le grand public assidu à cet événement particulièrement prisé. La diffusion de l'évènement en streaming est un atout supplémentaire (22 000 vues en 2019).

À voir la partie du TNLA consacré à Erasmus +, à 4:42

<https://www.youtube.com/watch?v=svlT7mSX9xw>



Pour la première fois en 2020, un prix Erasmus + spécifique a été lancé afin d'inciter les établissements à développer les échanges européens. La fermeture prématurée du Salon International de l'Agriculture, liée à la mise en place des premières mesures de gestion de la crise sanitaire pour les grands rassemblements, n'a pas permis de réaliser les épreuves correspondantes. Espérons que l'année 2021 offrira la possibilité d'aboutissement du concours, sous une forme à déterminer!



2 - LES #ERASMUSDAYS

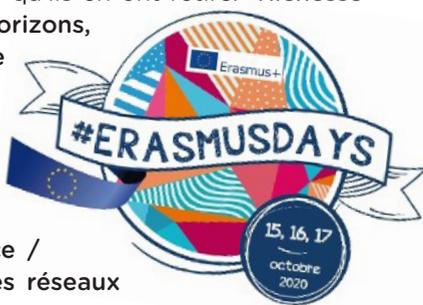
Ces Erasmus Days sont l'occasion de mettre chaque année en lumière les initiatives de porteurs de projets Erasmus en France comme dans l'ensemble des pays s'associant à cette initiative à travers le monde.

En 2020, plus de 5 000 évènements ont ainsi eu lieu dans 84 pays différents, sous forme virtuelle pour un grand nombre d'entre eux.

En 2019, le Directeur général de l'Enseignement et de la recherche, Philippe Vinçon, était présent à la Bergerie Nationale de Rambouillet à l'occasion d'une journée d'ateliers reposant sur des témoignages de jeunes et visant à **motiver d'autres jeunes à oser franchir les frontières**.



L'année 2020 a donné l'occasion de **valoriser la plateforme Moveagri, lieu virtuel de partage entre jeunes des expériences à l'international**, sous forme de blogs, vidéos ou photos. Il est en effet primordial, pour **susciter l'intérêt de toutes et de tous**, de permettre à celles et ceux qui ont tenté l'expérience, de faire part de ce qu'ils en ont retiré. **Richesse apportée par la découverte d'autres horizons, mais aussi, et peut-être avant tout, par ce qu'ils ont découvert d'eux-mêmes et de leurs propres capacités à dépasser leurs appréhensions. Ces témoignages sont un stimulateur pour inciter d'autres à oser à leur tour. C'est aussi un axe stratégique pour l'Agence nationale Erasmus+ France / Éducation formation de s'appuyer sur les réseaux de bénéficiaires.**





La formation organisée au lycée agricole Tours-Fondettes pour les enseignants des établissements du consortium Pays de la Loire/ Centre-Val de Loire, a été l'occasion de mieux faire connaître les potentialités de Moveagri et ses développements à venir, en particulier pour les projets Erasmus + de consortia.





Conclusion

Le nouveau programme Erasmus + 2021-2027 s'annonce ambitieux en faveur de l'inclusion, du numérique et du développement durable, ce dernier axe se déclinant au travers de l'ensemble des politiques européennes. L'enseignement agricole y aura un rôle tout particulier à jouer.

C'est cette ambition que traduit l'augmentation attendue des crédits européens pour la prochaine programmation 2021-2027. Il est d'actualité pour les établissements de l'agriculture, de s'inscrire dès à présent dans les dispositifs qui permettront un accès facilité aux financements Erasmus +.

C'est également vers l'ensemble des acteurs du monde rural que notre attention se porte. L'objectif d'inclusion cible aussi les territoires ruraux, rejoignant ainsi la priorité nationale portée à leur intention.

Annexe 1

Regroupement des pays de l'Union Européenne répartis selon les instruments financiers gérés par la Commission européenne

Balkans	Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie
Pays du Sud de la Méditerranée	Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Pays du partenariat oriental	Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Territoire de l'Ukraine reconnu par le droit international
Russie	
Amérique Latine	Bolivie, le Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Brésil, Mexique, Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela
Asie	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Laos, Birmanie, Népal, Chine, Inde, République populaire démocratique de Corée, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêtnam
Asie centrale	Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan
Pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP)	Angola, Angola, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Îles Cook, Djibouti, Dominique, République dominicaine, Guinée équatoriale, Erythrée, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Haïti, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Etats fédérés de Micronésie, Mozambique, Namibie, Nauru, Niger, Nigeria, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Îles Salomon, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Surinam, Swaziland, République démocratique du Timor oriental, Tanzanie, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, Zambie, Zimbabwe.
Pays industrialisés d'Amérique	Etats-Unis et Canada
Pays industrialisés asiatiques	Australie, Brunei, Hong Kong, Japon, République de Corée, Macao, Nouvelle Zélande, Singapour, Taïwan
Moyen Orient	Iran, Irak, Yémen.
Afrique du Sud	



L'Agence Erasmus+ France / Education Formation, agence nationale au sens du règlement européen établissant Erasmus +, assure pour les volets « éducation et formation », la promotion et la gestion du programme intégré européen **Erasmus +³** au niveau national, ce qui inclut les actions de **mobilité d'apprenants et de personnels** (action-clé 1), les projets de **coopération** (action-clé 2) et le **soutien aux politiques publiques** (action-clé 3).

L'Agence Erasmus+ France/Education Formation qui est coordinateur national de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA, 34 centres nationaux dans l'Union européenne, action-clé 3) et service d'assistance nationale de la plate-forme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE, 36 SNA dans l'Union européenne, action clé-2) apporte sur ce champ éducatif un savoir-faire complémentaire à l'exécution du programme.

Sur les dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences (action-clé 3), l'Agence coordonne l'équipe nationale d'experts ECVET (système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle), elle est centre national Europass et anime le réseau Euroguidance avec ses partenaires nationaux (ONISEP, Centre Inffo, Carif-Oref). Dans le nouvel **Europass**, il y a également, depuis 2018, l'inclusion du point de coordination national du Cadre Européen des Certifications (CEC) qui est en France la CNCP (intégrée à France Compétences à compter du 1er janvier 2019).

En outre et bien que ce ne soit plus une obligation depuis 2014, l'Agence continue de mettre en œuvre le **Label européen des Langues**.

L'Agence participe activement à l'élaboration du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et celle des adultes.



³ Ce volet correspond en 2019 à 95% des financements Erasmus + déconcentrés. Les 5% restants relèvent du volet Jeunesse du programme, géré par l'Agence du Service Civique basée à Paris.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Décembre 2020

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



*Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.*

Copyright photos : Shutterstock Images

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9 rue des gamins
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00

www.agence.erasmus.fr



@ErasmusplusFR



facebook.com/ErasmusplusFR

